

EXTRAIT

du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Renens

Séance du 11 mai 2023

Présidence de Monsieur Dylan Montefusco

Préavis amendé N° 36-2023

Réponse au postulat Elodie Golaz Grilli intitulé
« Pour que Renens rejoigne le Rainbow Cities Network »

CONCLUSIONS :

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le préavis N° 36-2023 de la Municipalité du 2 mars 2023,

Oui le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ACCEPTTE les charges de fonctionnement supplémentaires au budget 2023 telles que décrites au chapitre 7 du présent préavis pour un montant total de 25'000.- TTC réparties dans les différents comptes de la section 6650 « Politique inclusive » ;

PREND ACTE que soient portées aux budgets 2024 et suivant, les charges supplémentaires inhérentes au présent préavis, telles que décrites au chapitre 7 « Aspects financiers et ressources » ;

Amendement No.1 PREND ACTE que le groupe de travail fera un retour de ses activités une fois par année au conseil communal

Amendement No. 2 PREND ACTE de la création d'une page internet recensant et orientant vers les associations sur le site de la ville, sans la boîte de mail spécifique de la ville de Renens

Amendement No.3 PREND ACTE que le groupe de travail s'entoure des professionnels et/ou associations actifs dans le domaine

APPROUVE la réponse de la Municipalité au postulat Elodie Golaz Grilli intitulé « Pour que Renens rejoigne le Rainbow Cities Network

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 20 février 2023.

Le Président

Dylan Montefusco

La Secrétaire

Corrine Simon

